



Marie-Claude Chamois, épouse de François Frigon, héritière d'Honoré Chamois - I

Pierre Frigon (#4*)

Parmi les sujets de recherche qui intéressent certains historiens et les descendants de François Frigon, plusieurs piquent la curiosité depuis longtemps. Parmi ceux-ci, l'identité de Marie-Claude Chamois, la légitimité de sa prétention à la fortune d'Honoré Chamois, et ce qui est advenu d'elle après avoir hérité sont dignes d'intérêt. Dans les lignes qui suivent, vous serez témoin de l'étrange et courageuse quête de justice de Marie-Claude Chamois, une femme hors du commun, qui épousa François Frigon, l'ancêtre de tous les Frigon d'Amérique, et qui dut repasser en France pour mener un procès éprouvant contre sa mère afin que soit reconnu son droit d'héritière. Le plaidoyer du dernier appel de ce procès a été publié parmi les œuvres de Henri-François d'Aguesseau, illustre magistrat français du XVII^{ème} siècle. C'est grâce à cette source que nous pouvons raconter ce détail de la vie de Marie-Claude Chamois.

Une famille fortunée mais bien peu confortable.

Elle naît le 8 janvier 1656 dans la paroisse de Saint-Gervais, évêché de Paris¹. Elle sera baptisée le 29 du même mois. À la naissance de Marie-Claude, Jacqueline Girard, sa mère, la met en nourrice, suivant la coutume chez les femmes fortunées de son temps. Elle est menée "chez la nommée Bouthillier, Menuisier à Paris, (et) fut ensuite élevée chez sa mère; elle la suivit dans une maison qu'elle loua dans le Fauxbourg Saint Antoine. C'est dans cette maison que l'Intimée prétend avoir vu commencer les malheurs qui l'ont accablée dans la suite de sa vie"².

La fortune d'Honoré Chamois "décédé en 1660, revêtu d'une Charge de Secrétaire du Roi", semblait confortable: "À l'égard de la fortune d'Honoré Chamois, il paroît qu'il la devoit toute entière à la protection de M. Le Comte d'Harcourt, dont il avoit été Secrétaire." La famille du comte d'Harcourt faisait parti

de la vieille noblesse de France. Établie en Normandie, la seigneurie d'Harcourt devint comté en 1328, puis duché en 1700. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, dit Cadet de Perle (1601-1666), commanda Piémont et prit Turin (1640). Il fut Vice-roi de Catalogne en 1644. En Flandre, il vainquit les Espagnols. Il fut lié à la Fronde des Princes et reçut le gouvernement de l'Anjou pour prix de sa soumission. Cette famille, au milieu du XVII^e siècle, était donc très puissante et il est plausible qu'Honoré Chamois ait retiré de grands bénéfices matériels de sa charge de Secrétaire du comte. D'Aguesseau donne une information qui confirme que sa fortune était très liée à celle des Harcourt: "On vous a expliqué, Messieurs, la disposition & les qualités de cet acte. La mere (Jacqueline Girard) y dispose d'un effet considérable en faveur d'un créancier de la succession de son mari. (...) Il est remarquable qu'il s'agissait d'un effet à prendre sur la succession de M. Le Comte de Harcourt..."

À son décès, Honoré Chamois laissait dans le deuil Jacqueline Girard et quatre enfants. L'aînée des enfants, Marie, qui épousera Pierre Mareuil, deux garçons Henri et Philippe-Michel et la cadette, Marie-Claude. Celle-ci était alors âgée de 4 ans. ⇒

☛ SOMMAIRE ☛

Marie-Claude Chamois, épouse de François Frigon	1
1734 - Marie-Madeleine Frigon chez les Ursulines	3
Mot du président	4
Saviez-vous que?	4
Conseil d'administration	4
Les membres	4

* Numéro de membre

Les années passent. À treize ans, Marie-Claude fuit le foyer maternel et se retrouve dans un refuge pour jeunes filles. Voici dans quelles circonstances: "Il est constant, & ce fait est le dernier de ceux dont toutes les Parties conviennent, que soit par négligence de ceux auxquels Jacqueline Girard avoit confié sa fille pendant son absence, soit pour se dérober aux emportemens de son frere, soit enfin pour éviter les mauvais traitemens que sa mère lui faisoit souffrir, Marie Claude Chamois cessa de paroître dans la maison maternelle, dans sa famille, dans le Public même." D'Aguesseau précise, plus loin qu'elle a été "...obligée d'en sortir, pour éviter les fureurs de son propre frere, qui ne respectoit plus en elle les droits sacrés de la Nature, de la Religion & de la Loi; qu'elle a été conduite par la nommée du Rivault chez le sieur de Retz, Sous-Vicaire de Saint Paul, ..." Elle est ensuite "...amenée à l'Hôpital de la Pitié, sous le nom de Marie Victoire. Celle qui l'a conduite en cette Maison, est nommée sur le Registre, Gabrielle Emeri; il est dit qu'elle lui avoit été recommandée par le sieur Perceval, Vicaire de Saint Paul." Trois jours plus tard on l'amène à l'Hôpital de la Salpêtrière dans une aile pour jeunes filles où les religieuses enseignent les travaux ménager et les bonnes manières aux jeunes filles recueillies pour la plupart dans les bourgs autour de Paris. Elle y vit durant un an. Puis, en 1670, elle passe en Nouvelle-France avec les recrues qu'on appelle les filles du Roi. Quarante sept pourcent (47%) des filles du roi passées en Nouvelle-France étaient âgées de moins de vingt ans, soit 323 des 685 filles dont l'âge est connu³. Il y en avait 76 de moins de 16 ans, soit 11%. Elle en avait quatorze.

Dans les prochains bulletins: II - Une nouvelle vie en Nouvelle-France; III - Retour en France et procès; IV - L'identité de Marie-Claude Chamois et son droit à l'héritage (partie 1; les pièces à conviction); V - Marie-Claude Chamois et son droit à l'héritage (partie 2; les témoignages)

XXII. PLAIDOYER.

Du 21 AVRIL 1693.

Dans la Cause de JACQUELINE GIRARD, Veuve d'HONORÉ CHAMOIS, MARIE-CLAUDE CHAMOIS, femme du Sieur FRIGON, & ledit Sieur FRIGON.

Il s'agissoit de l'état d'une Fille sortie, à l'âge de treize ans, de la maison de sa Mere, qui avoit passé en Amérique, s'y étoit mariée, y avoit demeuré seize ans, étoit revenue en France après la mort de son Pere & de ses Freres, & que sa Mere ne vouloit pas reconnoître.

QUOIQUE cette Cause vous ait été expliquée avec tous les ornemens & toutes les couleurs qui peuvent la rendre vraisemblable; nous croyons néanmoins pouvoir dire d'abord que, lorsqu'on examine la variété des circonstances, la nouveauté des incidens que le caprice de la Fortune ou l'artifice de la Supposition y a fait entrer, on ne fait si l'on doit la considérer comme l'ouvrage ingénieux d'une fiction agréable, ou comme le récit sincère d'une véritable histoire.

Une fille obligée, dès l'âge de treize ans, à chercher, dans les Hôpitaux, une sûreté qu'elle n'a pu trouver dans la maison de sa mere; réduite à la triste nécessité de se charger de la honte & des apparences du crime, pour y éviter de le commettre, contrainte enfin à fuir, dans un autre Monde, les malheurs qui la menaçoient en celui-ci, paroît aujourd'hui dans votre Au-

Tiré de *Œuvres de M. Le Chancelier D'Aguesseau*, cité ci-bas

1. Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730, René Jetté, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983

2. Toutes les citations à part celles qui sont numérotées sont tirées de: *Œuvres de M. Le chancelier D'Aguesseau tome second, contenant les plaidoyers prononcés au Parlement en qualité d'Avocat Général dans les années 1691, 1692, 1693*, Paris chez les libraires associés, 1761, avec approbation et privilège du roi, pp 506 à 523.:

XXII. PLAIDOYER. Du 21 avril 1693. Dans la cause de Jacqueline Girard, Veuve d'Honoré Chamois, Marie-Claude Chamois, femme du Sieur Frigon, & ledit Sieur Frigon

3. Cahier d'histoire #24, *Les filles du roi en Nouvelle-France*, Étude historique avec répertoire bibliographique, Sylvio Dumas, Société historique du Québec, Québec, 1972 p. 68

GRANDES RETROUVAILLES DES FRIGON - ÉTÉ - 1996 - À BATISCAN

VOIR À LA PAGE 4 CE QU'EN DIT LE PRÉSIDENT